



JOURNAL

2015

L'ÎLE-BIZARD-
SAINTE-GENEVIÈVE



Mot du maire p. 3

Rétrospective estivale p. 6 et 7

Programmation culturelle p. 8 et 9



**NORMAND
MARINACCI**

Maire
Président de la Commission de l'administration et des priorités

514 620-6896
normand.marinacci@ville.montreal.qc.ca



**STÉPHANE
CÔTÉ**

District de Pierre Foretier
514 620-6896
s.cote@ville.montreal.qc.ca

Délégué de l'arrondissement au conseil d'administration du centre
des arts - Salle Pauline-Julien
Président du Comité consultatif d'urbanisme



**ÉRIC
DUGAS**

District de Sainte-Geneviève
514 620-6896
eric.dugas@ville.montreal.qc.ca



**CHRISTIAN
LAROCQUE**

District de Denis Benjamin-Viger
514 620-6896
christian.larocque@ville.montreal.qc.ca

Délégué de l'arrondissement au conseil d'administration
du Centre sportif Saint-Raphaël
Membre du Comité consultatif d'urbanisme



**JEAN-DOMINIC
LÉVESQUE-RENÉ**

District de Jacques-Bizard
514 620-6896
jean-dominic.levesque-rene
@ville.montreal.qc.ca

Président du Comité de sécurité publique

NOS COORDONNÉES

Un seul numéro pour nous
joindre : **311**
Extérieur de Montréal :
514 872-0311

Mairie d'arrondissement :
350, montée de l'Église
L'Île-Bizard, H9C 1G9
Télécopieur : 514 620-8198

**Point de service
du Centre socioculturel :**
490, montée de l'Église
L'Île-Bizard, H9C 1G9
Télécopieur : 514 620-0701

**Point de service de
Sainte-Geneviève :**
13, rue Chauret
Sainte-Geneviève, H9H 2X2
Télécopieur : 514 620-2189

ville.montreal.qc.ca/ibsg

MOT DU

MAIRE



UN ESPRIT COMMUNAUTAIRE

Presque chaque matin, je croise Jean-René dans le stationnement de l'Hôtel de Ville. C'est toujours un plaisir de le saluer et de prendre quelques minutes pour discuter avec lui.

Jean-René souffre d'un handicap depuis sa naissance et doit se déplacer à l'aide d'un triporteur électrique. Cependant, sa condition ne l'empêche pas d'être toujours souriant et de s'intéresser aux gens autour de lui.

C'est pour des personnes comme Jean-René que l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève contribue chaque année au financement de plusieurs organismes, notamment le fonds de dépannage *A cœur ouvert*, dont la mission consiste à aider les gens dans le besoin et donner un répit aux parents de jeunes personnes handicapées par le biais d'un camp de jour et de loisirs.

C'est dans cet esprit d'entraide que je vous invite à donner au suivant avec de petits gestes quotidiens, que ce soit saluer un voisin, prendre des nouvelles d'un proche ou sourire à un inconnu.

Je nous souhaite donc un automne sous le signe de l'entraide et de la gentillesse.

Normand Marinacci, LL.L

Maire

COMMUNITY SPIRIT

Almost every morning, I see Jean-René in the city hall's parking. It's always a pleasure to take a few minutes to chat with him.

Jean-René was born with a disability and must get around town with a three-wheel electric scooter. However, his condition doesn't stop him from being cheerful and to be interested in the people around him.

It's with people like Jean-René in mind that the L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève borough helps financially, every year, many organizations, such as *A cœur ouvert*, whose mission is to help people in need and provide respite care to parents of young disabled individuals, through day care and activities.

In this mutual assistance mindset, I invite you to pay it forward with daily acts of kindness: say hello to a neighbor, catch up with a close relative or smile at a stranger.

I wish us all a month full of cooperation and kindness.

Normand Marinacci, LL.L

Mayor

BILAN DE MI-MANDAT

Déjà deux ans que nous sommes à la barre de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève. Pourquoi ne pas en profiter pour dresser un bilan?

La protection du caractère champêtre de notre territoire a toujours été au cœur de nos engagements et de nos préoccupations. Nous sommes heureux d'avoir entrepris plusieurs actions en ce sens, et bien plus :

- Obtention d'un sursis relatif à un projet domiciliaire qui ne cadrerait pas avec les valeurs de notre communauté;
- Négociations en vue d'acquiescer deux importants espaces verts;
- Acceptation de la première étape du projet de paysage humanisé;
- Instauration, dès l'hiver 2014, de la webdiffusion de nos conseils d'arrondissement (en direct et en différé);
- Mise en place de la Commission de l'administration et des priorités (CAP), afin d'assurer un meilleur suivi de l'évolution des principaux dossiers touchant l'arrondissement;
- Gratuité des piscines publiques de l'arrondissement;
- Création d'un dépôt gratuit pour se défaire des matériaux de construction et de rénovation;
- Instauration de changements administratifs visant à améliorer l'efficacité de nos opérations et réduire nos dépenses.

Épaulé par mon équipe, je souhaite continuer à répondre à vos demandes afin de faire de l'IBSG un endroit où il fait bon vivre.

Merci pour votre confiance.

Normand Marinacci, LL.L

Maire

MID-TERM REVIEW

Already two years have passed since our election in the borough of L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève. Why not take this opportunity to do an assessment of our achievements?

Protecting our territory's country style has always been at the center of our concerns. We are happy to have taken action in that direction, and many others :

- Restriction of a housing development that wasn't consistent with the values of our community;
- Negotiations towards the acquisition of two major green spaces;
- Acceptance of the first step towards the humanize landscape project;
- Implementation, in January 2014, of live streaming and recorded sessions of the city councils;
- Creation of the Administration and Priorities Commission, in order to improve the follow-ups of the borough's main projects;
- Free admission to public swimming pools;
- Creation of a free drop-off site for construction waste;
- Implementation of administrative changes aimed to improve our operations and reduce expenses.

Along with my team, I wish to continue to answer your requests, in order to make the borough of L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève a better place to live.

Thank you for your trust.

Normand Marinacci, LL.L

Mayor

SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Salle Pierre-Paiement
13, rue Chauret, Sainte-Geneviève

Prochaine séance :
7 décembre 2015

À SAVOIR :

Toutes les séances du conseil sont diffusées en direct et en différé sur YouTube.

PROJETS PRÉVUS

- Réfection de la salle électrique du chalet au parc Robert-Sauvé
- Réfection de l'entrée du stationnement de l'Hôtel de ville (IB)
- Restauration de la passerelle de Parc-nature du Bois-de-L'Île-Bizard
- Conception d'une salle multifonctionnelle adjacente à la bibliothèque

COLLECTES

Tous les lundis

Ordures ménagères
et matières recyclables

1er jeudi du mois

Encombrants non rembourrés

Tous les mardis,
jusqu'au 10 novembre (inclus)

Collecte des résidus verts
et feuilles mortes

Pour se débarrasser des **déchets de rénovation et de construction**, les citoyens ont accès au conteneur à rebuts (350A, montée de l'Église) jusqu'à un maximum de trois fois par année.

Il est aussi possible de les faire ramasser à domicile par les services municipaux, moyennant un coût déterminé après évaluation. Pour ce faire, veuillez communiquer avec le 311.

La prochaine collecte de **résidus domestiques dangereux (RDD)** aura lieu au printemps 2016. Entre-temps, il existe différentes façons de vous départir de ce type de déchets.

Pour plus de renseignements, communiquez avec l'arrondissement au **311** ou visitez le site de l'arrondissement **ville.montreal.qc.ca/ibsg** et suivez les indications suivantes : Services aux citoyens > Collecte et recyclage

**Vous trouverez d'autres
renseignements pratiques
aux pages 10 et 11**

RÉTROSPECTIVE

ESTIVALE



Le 8 juillet, près de 450 spectateurs étaient réunis au parc Jacques-Cardinal de Sainte-Genève pour le spectacle *Hommage à Joe Dassin*. Il s'agissait du premier d'une série de spectacles gratuits dans les parcs de l'arrondissement.

Chaque semaine durant les mois de juillet et d'août, la fondation *Art Saving Life* a tenu des séances de Zumba gratuites en plein air au parc Jacques-Cardinal. Entre 150 et 200 personnes étaient présentes lors de ces rendez-vous hebdomadaires.



Le coup d'envoi de la série Sons et brioches a été donné le 20 septembre par le groupe jazz *5 for Trio*. Une cinquantaine de personnes ont alors pu apprécier le dynamisme de ce sympathique trio.

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

MERCI!

Le 29 août a eu lieu la traditionnelle soirée des bénévoles, qui vise à remercier tous les citoyens qui s'impliquent bénévolement, tout au long de l'année, au sein des différents organismes de l'arrondissement.

Une vidéo récapitulative de la soirée est disponible sur la chaîne **YouTube** de l'arrondissement.

Ci-dessous: Monsieur le maire Normand Marinacci, entouré des bénévoles récompensés cette année.



TOURNOI DE GOLF

DU MAIRE

Le 2 octobre dernier a eu lieu le tournoi de golf annuel du maire. Environ 150 golfeurs ont pu profiter d'une parfaite température automnale pour parcourir le splendide terrain du Club de golf Royal Montréal.

Les fonds recueillis lors de cet évènement servent à soutenir plusieurs organismes sociaux, sportifs, de loisirs et culturels de l'arrondissement.

Cette année, un montant de 16 000 \$ a été amassé.



Ci-contre :
Le maire Normand Marinacci entouré des conseillers Éric Dugas, Christian Larocque et Stéphane Côté.

Ci-dessus :
Doug Betts, Christian Larocque, monsieur le maire Normand Marinacci et Jeffrey Betts.



INAUGURATION

AIRE D'EXERCICE CANIN

À l'automne 2014, des citoyens ont déposé une pétition afin de demander la création d'une aire d'exercice canin (AEC) dans l'arrondissement.

Le conseil municipal a écouté la demande et l'aire d'exercice canin a vu le jour moins d'un an plus tard, sur la rue des Bruants, derrière le Complexe sportif Saint-Raphaël.

Lors de l'inauguration du parc le 15 septembre dernier, plus de 70 personnes et une trentaine de chiens se sont déplacés pour découvrir l'espace vert, qui compte également un banc, une table à pique-nique ainsi qu'une fontaine d'eau à deux niveaux.

La réalisation de ce parc a été rendue possible grâce à la collaboration de tous les services de l'arrondissement, qui ont travaillé de concert pour offrir aux citoyens un endroit sécuritaire pour faire courir leurs toutous.

Le parc est accessible dans le respect du règlement CA28 0017 (Règlement sur la propreté et les nuisances) et des heures d'ouverture prescrites par l'arrondissement, soit de 6 h à 22 h.



PROGRAMMATION

CULTURELLE



Montréal 



La programmation culturelle complète de l'arrondissement se retrouve sur notre site web : ville.montreal.qc.ca/ibsg

SONS ET BRIOCHES

Les concerts Sons et Brioches ont lieu à la bibliothèque de L'Île-Bizard. Entrée libre, laissez-passer obligatoire (4 p.p. max.)



DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2015, 11 H

DUO SIMILIA

Similia (Annie Labrie, guitare et Nadia Labrie, flûte traversière) vous propose un voyage musical électrique qui charmera tous les mélomanes.



DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2015, 11 H

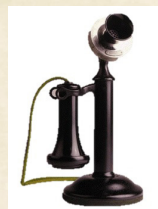
DENIS POLIQUIN

Le guitariste vous invite à partager un récital intime où musiques classique, jazz, blues, latine et populaire seront au rendez-vous.

PATRIMOINE

LA TÉLÉPHONIE EN NOVEMBRE

En novembre, la **Société Patrimoine et histoire de l'île Bizard et Sainte-Geneviève** présentera une exposition et une conférence sur la téléphonie, offerte par monsieur **Ken Lyons**, retraité d'une carrière de 50 ans dans les télécommunications.



La conférence du mardi 24 novembre à 19 h 30 portera sur la découverte du téléphone, vu de Sainte-Geneviève à nos jours. L'exposition se poursuivra quant à elle jusqu'à la fin décembre.

Veillez réserver votre place en laissant vos coordonnées sur la boîte vocale au 514 620-6271.

Lieu des événements :

Espace patrimoine et histoire
Salle Pierre-Paiement
15 777, rue de la Caserne, Sainte-Geneviève

ACTIVITÉS DU TEMPS DES FÊTES

LE COURRIER DES LUTINS

DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2015 (annulé en cas de pluie)

Pour une 6e année consécutive, les lutins parcoureront les rues de l'arrondissement afin de recueillir les lettres des enfants, pour ensuite les remettre au Père Noël.

| | |
|--|-----------------------|
| DISTRICT SAINTE-GENEVIÈVE : | DÉPART 10 H |
| DISTRICT JACQUES-BIZARD : | DÉPART 11 H 15 |
| DISTRICT DENIS-BENJAMIN-VIGER : | DÉPART 13 H 30 |
| DISTRICT PIERRE-FORETIER : | DÉPART 14 H 30 |

Les itinéraires précis pour chaque district seront publiés sur ville.montreal.qc.ca/ibsg.

Chaque enveloppe doit contenir l'adresse de l'enfant et être adressée au Père Noël :

**PÈRE NOËL
PÔLE NORD
H0H 0H0
CANADA**



L'HEURE DU CONTE EN PYJAMA

AVEC BOUQUINETTE

JEUDI 10 DÉCEMBRE 2015, BIBLIOTHÈQUE DE L'ÎLE-BIZARD

18 H : 3 À 5 ANS

19 H : 6 À 9 ANS

Inscription obligatoire sur Loisirs en ligne, places limitées.

L'ŒUF SUSPENDU DE NOËL

ATELIER PARENT-ENFANT PRÉSENTÉ PAR *NOUS LES ARTS*

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2015, 13 H 30

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÎLE-BIZARD

Création d'une magnifique décoration de Noël, à partir d'un véritable oeuf d'oie.

Inscription obligatoire sur Loisirs en ligne, places limitées.

L'ESPRIT DE NOËL

AVEC LISE MAURAS, VENTRILOQUE

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2015, 19 H

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÎLE-BIZARD

Tandis que dans l'atelier les lutins s'empressent de terminer tous les cadeaux pour la grande nuit de Noël, Virus le lutin taquin de Lili, n'en finit plus d'écrire son interminable liste de cadeaux. Il en est si préoccupé qu'il en perd l'essentiel... À travers diverses rencontres loufoques, Lili sera animée du désir de rétablir l'esprit de Noël. Un rendez-vous incontournable empreint de situations invraisemblables et cocasses où Lili devra user de subterfuges, au grand plaisir de son auditoire!

Pour les 4 à 12 ans. Inscription sur Loisirs en ligne, places limitées.



ABRIS D'AUTO ET TAMBOURS TEMPORAIRES

À L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, les abris d'auto et tambours hivernaux sont autorisés. Bien qu'aucun permis ne soit exigé pour l'installation de ces abris, les propriétaires doivent cependant connaître et respecter toutes les normes énoncées par le règlement de zonage en vigueur à ce propos.

Malgré ce qui précède, les abris temporaires ne sont pas autorisés sur la rue de la Plage-Riviera à Sainte-Geneviève. De même, leur installation est interdite dans certains lieux à caractère patrimonial. Pour vérifier si une adresse se trouve dans un de ces secteurs, vous pouvez communiquer avec l'arrondissement.

LA PÉRIODE PERMISE

Un abri d'auto et un tambour temporaires ne sont autorisés que **du 1er novembre au 15 avril**. En dehors de cette période, l'abri et le tambour, y compris leur structure, doivent être enlevés.

LE NOMBRE

Un seul abri d'auto temporaire est autorisé par terrain.

L'USAGE

Un abri d'auto et un tambour temporaires ne peuvent, en aucun temps, servir à l'entreposage.

LES MATÉRIAUX UTILISÉS DANS LEUR FABRICATION

Structure métallique démontable recouverte d'un matériau non rigide.

L'EMPLACEMENT

La présence d'un bâtiment principal ou d'usage principal sur un terrain est obligatoire pour qu'un abri d'auto ou un tambour temporaire soit autorisé.

Un abri d'auto temporaire s'installe uniquement dans l'espace prévu pour la place de stationnement. Il est interdit de l'installer sur une surface qui serait habituellement gazonnée ou non aménagée expressément pour le stationnement d'un véhicule automobile.

LES DISTANCES À RESPECTER

- la distance minimale du trottoir, de la bordure de béton ou du pavage est de 1 m
- la distance minimale d'une borne-fontaine est de 1,5 m
- la distance minimale de toute ligne latérale ou arrière est de 75 cm

.....

Veuillez noter que d'autres règlements s'appliquent.

Des amendes sont prévues pour quiconque contrevenant aux règlements.

Pour plus de renseignements, communiquez avec l'arrondissement au **311** ou visitez le site de l'arrondissement <http://ville.montreal.qc.ca/ibsg> et suivez les indications suivantes :

Services aux citoyens > Permis et réglementations > Abris d'auto et tambours temporaires

.....



ADRESSES

IMPORTANTES

STATIONNEMENT

EN PÉRIODE HIVERNALE

Le stationnement sur rue n'est pas permis sur le territoire de l'arrondissement, entre 1 h et 7 h, **du 1er décembre au 1er avril**, ainsi que pendant ou après une chute de neige et lors des travaux de déblaiement ou d'entretien.

BRANCHES

Afin de lutter contre l'infestation d'agrile du frêne, les branches d'arbres (toutes variétés confondues), doivent être ramassées à part des résidus verts.

Veuillez contacter le 311 pour demander une collecte à votre domicile.

Prochaine parution:

15 décembre 2015

DES QUESTIONS OU DES COMMENTAIRES?

communications.ibsg
@ville.montreal.qc.ca



BIBLIOTHÈQUE DE L'ÎLE-BIZARD :
500, montée de l'Église, L'Île-Bizard



PARC ROBERT-SAUVÉ :
15 734, rue de la Caserne
Sainte-Genève



CENTRE SOCIOCULTUREL :
490, montée de l'Église, L'Île-Bizard



COMPLEXE SPORTIF SAINT-RAPHAËL
(CSSR) : 750, boul. Jacques-Bizard,
L'Île-Bizard



ÉCOLE JONATHAN-WILSON :
3243, boul. Chevremont, L'Île-Bizard



GRENIER SAINT-RAPHAËL :
571, rue Cherrier, L'Île-Bizard



MAISON DES SCOUTS :
510, montée de l'Église, L'Île-Bizard



PARC EUGÈNE-DOSTIE :
490, montée de l'Église, L'Île-Bizard



PAVILLON VINCENT-LECAVALIER :
488, montée de l'Église, L'Île-Bizard

INSCRIVEZ-VOUS À L'INFOLETTRE

Vous trouverez toutes les
réponses à vos questions
en un seul clic à
l'adresse suivante :

ville.montreal.qc.ca/ibsg



Suivez-nous sur :



flickr

YouTube